

Plaques d'immatriculation roses W et WW : la FIEV propose de sécuriser les plaques à la source

Paris, le 05 janvier 2026 - Alors que le décret instaurant les plaques d'immatriculation provisoires WW et W garage sur fond rose entre en vigueur, la FIEV propose également de sécuriser les plaques à la source, afin de continuer à lutter contre les milliers de fausses plaques créées chaque année.

Un nouveau cadre pour les plaques provisoires

Depuis le 1er janvier 2026, les véhicules en immatriculation provisoire WW et W garage doivent être équipés de plaques d'immatriculation sur fond rose avec caractères noirs. Pour les plaques WW, la date de fin de validité est désormais directement inscrite sur la plaque. Publié au Journal officiel du 2 décembre 2025, ce nouveau dispositif vise à lutter contre l'usurpation de l'immatriculation des véhicules par l'édition de fausses plaques et à faciliter leur identification et leur contrôle par les forces de l'ordre. Plus de 400 000 immatriculations provisoires par an sont concernées.

Ce nouveau dispositif va faciliter l'identification des véhicules circulant en immatriculations provisoires par les forces de l'ordre. Pour aller plus loin, il est également nécessaire de travailler sur la sécurisation du processus de fabrication et de délivrance des plaques d'immatriculation, un levier supplémentaire essentiel pour protéger les usagers et faciliter le travail des forces de l'ordre.

Sécuriser les plaques à la source

La Section Plaques de la FIEV, avec le soutien technique de l'association *40 Millions d'Automobilistes*, défend l'adoption de mesures de sécurisation de la délivrance des plaques d'immatriculation. Ce dispositif, simple et économiquement viable, renforcerait la traçabilité des plaques sans remettre en cause les circuits de distribution actuels.

Ce dispositif repose sur les axes suivants :

- Mettre en place un système de sécurisation basé sur la cohérence entre plaque, code fabricant et point de réalisation.
- Permettre aux forces de l'ordre, lors des contrôles, de vérifier rapidement la conformité et de remonter au point de réalisation en cas d'anomalie.
- Conserver les circuits de distribution existants tout en améliorant fortement la lutte contre la fraude (doublettes, fausses plaques, etc.).

« Si l'État ne peut pas imposer le contrôle d'identité pour la réalisation d'une plaque, nous proposons de sécuriser la plaque elle-même. La plaque d'immatriculation est un moyen d'identification des véhicules : la sécurisation de son processus de réalisation et de délivrance est indispensable. Chaque année, des milliers d'automobilistes sont victimes de doublettes. Il est nécessaire d'agir collectivement pour protéger les usagers contre cette fraude. » André Bouchenoire, président de la Section Plaques de la FIEV.

La FIEV appelle désormais le gouvernement à un travail concerté entre autorités publiques, fabricants et associations pour franchir cette nouvelle étape et traduire ce projet par un décret afin de protéger efficacement les millions d'automobilistes français contre ces fraudes.

À propos de la FIEV

“Agir pour le futur de l’automotive en défendant une mobilité durable, vectrice de liberté et respectueuse de l’environnement” - La FIEV (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) est le syndicat professionnel des équipementiers, des fabricants d'équipements de garage et de tous les autres apporteurs de solutions automobiles. Elle représente et défend les intérêts d'une industrie dont les acteurs contribuent à 85% au prix de revient d'un véhicule, réalisent près de 17 Mds€ de chiffre d'affaires, dont 55% réalisés à l'export, et rassemblent environ 58 000 emplois. 130 groupes d'entreprises, et leurs 300 sociétés adhérentes de la FIEV, bénéficient d'un large accompagnement (conseils, veille, formation et études), indispensable à leur performance sur un marché en perpétuel mouvement. Actionnaire majoritaire d'EQUIP AUTO, la FIEV contribue activement à faire de ce salon le rendez-vous international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité en France.

Pour en savoir plus : fiev.fr

CONTACTS PRESSE

Agence Proches : fiev@agenceproches.com

Lucie BONILLA : 06 60 50 55 16 - lucie.bonilla@agenceproches.com

Kelly MARTIN : 06 63 52 94 74 - kelly.martin@agenceproches.com